

Les batailles politiques et institutionnelles autour du Logiciel libre

Ubuntu Party, 11 novembre 2011

- De nombreuses batailles en cours et à venir...
 - ACTA (accord commercial anti-contrefaçon)
 - Les brevets logiciels et le brevet unitaire
 - La vente liée
 - Les marchés publics

ACTA (1)

- Un accord commercial « anti-contrefaçon » négocié dans le secret par 12 pays + l'UE, qui concerne aussi bien le droit d'auteur que le droit des brevets, le droit des marques, ...
- Des conséquences multiples
 - Pour l'accès aux médicaments
 - Pour la liberté sur internet
 - Pour le Logiciel Libre
- Une adoption prochaine ?

ACTA (2) – un danger pour le Libre : la sacralisation des DRM

- La possibilité de contournement des DRM, exception de décompilation et ingénierie inverse sont consacrés par le droit français et européen
- La volonté de quelques-uns d'imposer le droit américain, restrictif des libertés, dans le reste du monde.
- L'insécurité juridique entraînée par l'ACTA

Le retour des brevets logiciels ?

Le passé : 2004



Brevets logiciels – les dangers aujourd'hui

- La situation actuelle en Europe :
 - Les brevets logiciels sont illégaux
 - Mais l'Office Européen des Brevets tente de les légaliser.
 - Des brevets logiciels déposés toutes les semaines en Europe
- Le retour par le brevet unitaire : un titre de brevet promu par les tenants du brevets logiciels, sans contrôle démocratique

Le Brevet unitaire

- Deux règlements en cours de discussion :
 - le titre de brevet
 - la juridiction unifiée
- Les forces en présence : le microcosme des brevets, les institutions européennes et les entreprises
- Les actions en cours et à venir : les discussions au Parlement européen et la position du Conseil

Vente liée ordinateurs/logiciel

- Historique :
 - Plan France Numérique 2012 (adopté en 2008)
 - Cour de cassation, novembre 2010
 - Décisions de proximité, printemps 2011
 - Cour d'Appel de Versailles, mai 2011 (UFC c/ HP)
- L'actualité : Projet de loi Consommateurs et décision de la Cour de cassation du 6 octobre 2011 UFC c/ Darty
- La suite : la discussion du Projet de loi au Sénat et les décisions à venir.

Marchés publics et acquisition de logiciels libres

- L'historique :
 - Le passage des postes de travail des députés à l'Assemblée nationale
 - La Gendarmerie Nationale
- L'actualité : la décision du Conseil d'État du 30 septembre 2011 *région Picardie*
- Des progrès qui restent à faire : les institutions européennes et l'achat de licences Windows 7

Merci de votre attention.
Questions ?